

# PROJET ÉDUCATIF



Commission scolaire  
**Pierre-Neveu**

Entrée en vigueur 1<sup>er</sup> juillet 2019



Enjeux



Orientations



Objectifs



# Préambule

Le projet éducatif du Centre de formation professionnelle (CFP) Mont-Laurier est le résultat d'un processus de concertation qui a fait appel à différents acteurs. Ainsi, plusieurs consultations ont été menées, notamment des assemblées générales avec l'ensemble du personnel du centre, des rencontres du comité de pilotage et de différentes tables du centre ainsi que la rencontre des principaux partenaires de la communauté. Cette démarche a renforcé la collaboration et la cohérence dans l'équipe ainsi que l'engagement envers une vision et une mission communes.



# But du projet éducatif

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de faire connaître à la communauté éducative du centre les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu concernant l'éducation.

## Encadrements légaux

Certains aspects de la démarche d'élaboration du projet éducatif découlent de dispositions stipulées dans la Loi sur l'instruction publique (LIP). Les éléments prescrits sont les suivants :

- Les modalités d'élaboration, le contenu, l'échéancier des travaux, la transmission, la diffusion et l'évaluation du projet éducatif des établissements d'enseignement.

*(LIP, articles 37, 37.1, 74 et 75 pour les écoles et articles 97, 97.1, 97.2 et 109.1 pour les centres)*

- La cohérence entre les orientations et les objectifs établis dans le projet éducatif avec ceux du plan d'engagement vers la réussite.

*(LIP, article 209.2)*

- Les modalités visant la coordination de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère.

*(LIP, articles 209.2 et 459.3)*

La démarche de planification stratégique fait référence au plan stratégique du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), au plan d'engagement vers la réussite de la Commission scolaire Pierre-Neveu (CSPN) et au projet éducatif du centre.

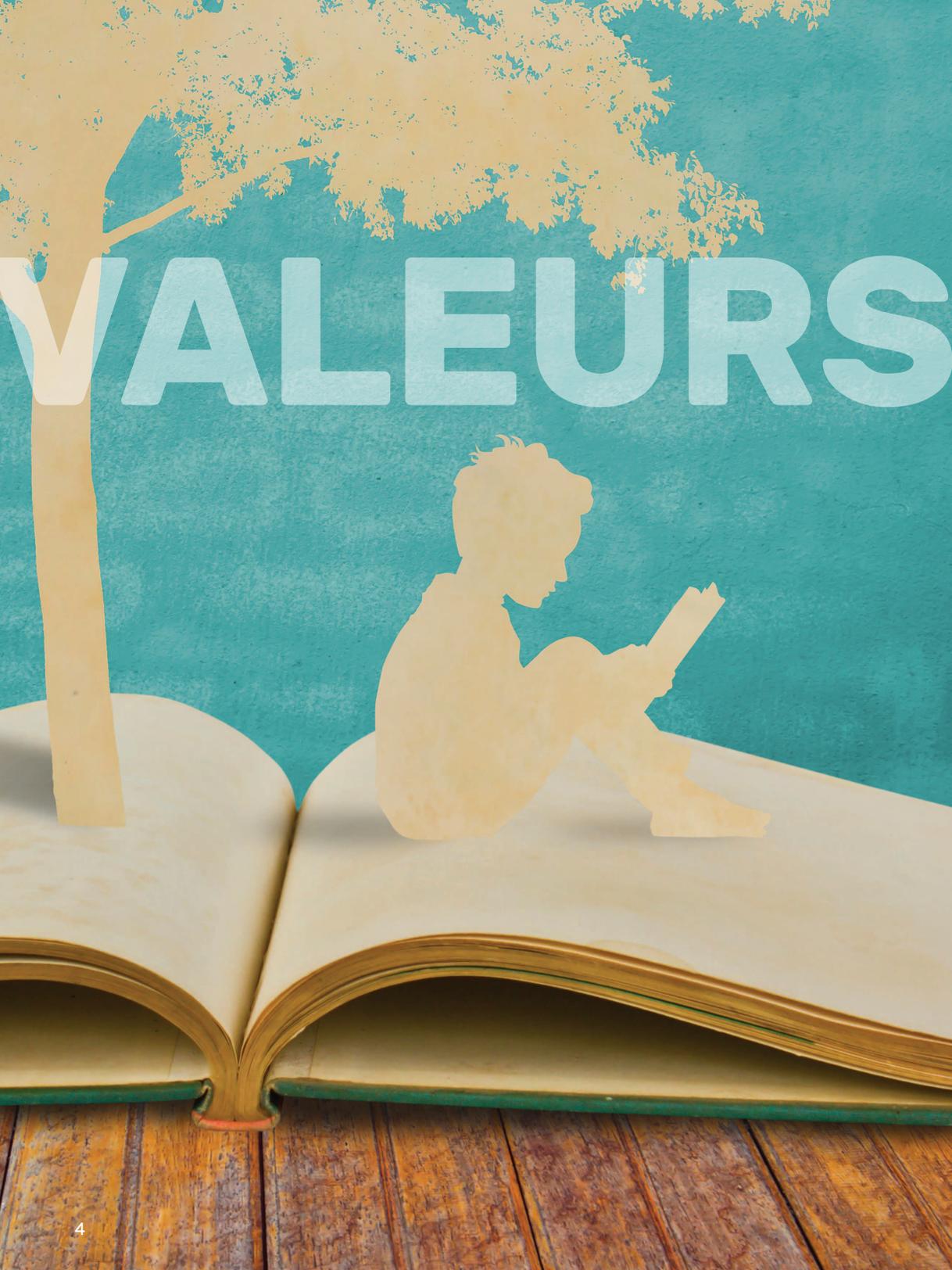


## MISSION

Le CFP Mont-Laurier a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire. Elle réalise cette mission dans le cadre de son projet éducatif.

## VISION

Branché sur les nouvelles réalités du marché du travail, le centre se veut avant-gardiste et est reconnu pour la qualité de son enseignement et de ses services. Résolument centré sur le développement du plein potentiel de l'élève, de son savoir-faire et de son savoir-être, et ce, grâce à un environnement harmonieux, motivant et enrichissant, le centre assure une relève compétente et désirée par les employeurs, ce qui témoigne de l'excellence de la formation reçue.



# VALEURS

**RESPECT** : Le respect se manifeste en accordant de la considération et de la valeur aux personnes dans nos actions, nos propos et nos décisions, et ce, dans le but de créer un climat de travail et d'apprentissage harmonieux.

**ENGAGEMENT** : L'engagement, c'est de se mobiliser activement vers l'atteinte d'un but commun, celui de favoriser la réussite scolaire et éducative des élèves. Il implique la cohérence entre nos actions et nos valeurs et a pour effet de rallier les forces de chacun.

**COLLABORATION** : La collaboration implique que tous les membres de l'équipe du centre travaillent ensemble et s'entraident pour trouver des solutions favorisant la réussite et le bien-être de nos élèves.

# Contexte dans lequel évolue le centre : Environnement externe



## Un territoire vaste et peu peuplé

- Le CFP Mont-Laurier fait partie de la Commission scolaire Pierre-Neveu, dont le territoire correspond à celui de la MRC d'Antoine-Labelle.
- Ce territoire s'étend sur près de 15 000 km<sup>2</sup> (superficie en terre ferme) et représente une population d'un peu plus de 35 000 habitants.
- La MRC a donc une densité de population très faible, correspondant à 2,4 habitants/km<sup>2</sup>, contrairement à 6,0 habitants/km<sup>2</sup> pour l'ensemble du Québec.
- La MRC est divisée en 17 municipalités et en de vastes territoires non organisés.
- Mont-Laurier, municipalité dans laquelle est située le CFP Mont-Laurier, est la plus peuplée, représentant 40 % de la population totale de la MRC.

## Une région défavorisée

- L'Indice de milieu socio-économique (IMSE) des écoles primaires et secondaires de la Commission scolaire Pierre-Neveu est majoritairement de 8, 9 et 10 (10 indiquant les milieux les plus défavorisés). « L'IMSE est constitué de la proportion des familles avec enfants dont la mère n'a pas de diplôme, certificat ou grade [...] et la proportion de ménages dont les parents n'étaient pas à l'emploi durant la semaine de référence du recensement canadien [...]. »

## **Le point de vue des jeunes**

- Un sondage réalisé par Léger au début de l'année 2019 auprès de 477 jeunes de 15 à 35 ans de la MRC d'Antoine-Labelle a révélé plusieurs informations intéressantes, dont les suivantes :
  - ✓ 52 % considèrent que les écoles de la région n'offrent pas des programmes de formation assez diversifiés;
  - ✓ 51 % affirment qu'il n'y a pas beaucoup d'emplois disponibles dans la région pour les jeunes;
  - ✓ 38 % envisagent déménager dans une autre région dans les cinq (5) prochaines années (45 % pour les études et 30 % pour le travail).

## **Le point de vue des partenaires de la région**

- Lors d'une rencontre avec 16 représentants de divers partenaires de la région, nous avons eu l'occasion d'entendre ce qu'ils connaissent du CFP Mont-Laurier. D'abord, ils reconnaissent au centre une bonne réputation, qu'il représente un attrait pour une clientèle provenant de l'extérieur de la région, qu'il offre un enseignement de qualité et une belle variété de programmes. Ils arrivent d'ailleurs à nommer la plupart d'entre eux.
- Ils connaissent aussi plusieurs des services du centre : aide au logement et résidence, aide financière aux études, formation sur mesure, soutien aux élèves ayant des besoins particuliers, reconnaissance des acquis et des compétences (RAC), service d'orientation et autres services professionnels, technicien en travail social, tutorat.
- Ils ont également effectué des suggestions pour améliorer nos services :
  - ✓ développer des nouveaux modèles de formation (en entreprise, en alternance travail-études, à distance, selon le modèle dual, coopératif, etc.), en plus de poursuivre ceux récemment instaurés (ex. avec le CISSS des Laurentides);
  - ✓ offrir des formations spécialement aux travailleurs;
  - ✓ poursuivre le développement du Service aux entreprises (SAE) du centre afin qu'il devienne plus présent dans la région et qu'il crée davantage de liens avec les entreprises et partenaires;
  - ✓ établir des passerelles et partenariats avec le cégep;
  - ✓ organiser plus fréquemment des rencontres avec les partenaires et leur offrir des opportunités de stage d'un jour;
  - ✓ créer davantage de liens avec les organismes communautaires, notamment pour aider les élèves au niveau alimentaire.

## Une baisse de clientèle généralisée en formation professionnelle

- De façon généralisée, les centres de formation professionnelle à travers le Québec connaissent depuis quelques années des difficultés de recrutement et des baisses significatives de clientèle.
- Le fait que le marché du travail soit très attractif présentement, notamment par un nombre élevé de postes à pourvoir et des critères d'embauche à la baisse, explique en grande partie ce phénomène actuel.

## L'adéquation formation-emploi

- Plusieurs de nos formations sont offertes en étroite collaboration avec des employeurs locaux ou régionaux, ce qui contribue à répondre directement à leurs besoins de main-d'œuvre et d'offrir aux élèves un contexte d'apprentissage adapté à la réalité du marché du travail.
- Bien que les centres de formation professionnelle aient peu ou pas de pouvoir sur leur carte d'options (autorisations permanentes), il est possible d'effectuer des demandes d'autorisations provisoires ou réaliser des ententes avec d'autres centres de formation professionnelle afin de diversifier temporairement l'offre des programmes offerts. D'ailleurs, le CFP Mont-Laurier dépose chaque année des demandes de ce type, lesquelles doivent toujours démontrer qu'elles répondent à des besoins de main-d'œuvre.
- Le CFP Mont-Laurier offre un service d'aide au placement. Il aide les finissants à obtenir des emplois dans leur domaine et les employeurs à trouver du personnel formé.
- Une autre façon de répondre aux besoins de main-d'œuvre est le service de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC), qui est offert par le CFP Mont-Laurier dans quelques-uns de nos programmes.
  - ✓ La RAC a concrètement débuté au CFP Mont-Laurier en 2008-2009. Le nombre moyen d'élèves inscrit en RAC depuis les six (6) dernières années est de 53 élèves par année.
- Le CFP Mont-Laurier a également un SAE, lequel contribue à remplir notre rôle dans le développement économique régional et à répondre aux besoins de formation des entreprises locales, voire régionales ou nationales.

# Contexte dans lequel évolue le centre : Environnement interne



## Le centre

La formation professionnelle dans notre région a connu des transformations importantes depuis sa création. C'est la fin des années 90 qui forge l'image actuelle de notre centre. C'est à cette époque que ce dernier est devenu propriétaire de ses locaux, responsable de sa gestion et a établi pignon sur rue au 850, rue Taché, à Mont-Laurier.

La carte des options offertes au CFP Mont-Laurier compte actuellement 16 programmes (15 diplômes d'études professionnelles (DEP) et une (1) attestation de spécialisation professionnelle (ASP)) dans sept (7) secteurs d'activités différents :

- Secteur Administration, commerce et informatique : Comptabilité, Lancement d'une entreprise (ASP), Secrétariat
- Secteur Environnement et aménagement du territoire : Protection et exploitation de territoires fauniques
- Secteur Santé : Assistance à la personne en établissement et à domicile, Santé, assistance et soins infirmiers
- Secteur Mines et travaux de chantier : Conduite de machinerie lourde en voirie forestière
- Secteur Entretien d'équipement motorisé : Mécanique d'engins de chantier
- Secteur Soins esthétique : Coiffure
- Secteur Foresterie et papier : Abattage et façonnage des bois, Abattage manuel et débardage forestier, Affutage, Aménagement de la forêt, Classement des bois débités, Sciage, Travail sylvicole

$$2 + 2 = \square$$

Variant selon les années et au gré des autorisations par le MEES (pour des autorisations provisoires ou des ententes avec d'autres centres de formation professionnelle), le CFP Mont-Laurier a aussi pu offrir différentes formations ponctuelles dans les dernières années.

De plus, le CFP Mont-Laurier a organisé et dispensé plusieurs formations menant à des Attestations d'études professionnelles (AEP) dans les 10 dernières années.

### **La clientèle**

La réalité est bien différente d'un programme à un autre. Ainsi, tous les programmes ont connu une baisse sauf Abattage et façonnage des bois, Assistance à la personne en établissement de santé (augmentation seulement pour 2017-2018) et Lancement d'une entreprise.

## Les élèves appartenant à la CSPN

- L'appartenance à une commission scolaire veut dire que l'élève a débuté ses études secondaires dans cette commission scolaire.
- L'âge de la clientèle diffère beaucoup d'un programme à un autre. La différence entre l'âge moyen le plus bas et le plus haut atteignant 18 ans d'écart.

## L'évolution du taux d'abandon

- Généralement, le taux d'abandon annuel était sous la barre des 20 %. Toutefois, depuis deux (2) ans, le seuil des 20 % ou plus est atteint, ce qui veut dire qu'un (1) élève sur cinq (5) quitte son programme de formation.

## Les élèves ayant un plan d'intervention au CFP Mont-Laurier

- Des ressources professionnelles (orthopédagogue et psychoéducatrice) se sont ajoutées à l'équipe d'intervenants (conseillère d'orientation et technicien en travail social) afin de bonifier les services offerts.

## Le personnel

- La gestion du centre est assurée par sept (7) membres du personnel cadre. Il y a un (1) directeur de centre, trois (3) directeurs adjoints, un (1) gestionnaire d'établissement, un (1) contremaître mécanique et un (1) contremaître forestier.
- Il y a 13 membres du personnel de soutien administratif, 39 membres du personnel de soutien technique et huit (8) membres du personnel professionnel. Ce nombre étant relativement stable depuis quelques années.
- En 2017-2018, il y a eu 67 enseignants. Ce nombre pouvant varier d'une année à l'autre, selon les programmes offerts et le nombre de groupes par programme qui débutent.
- En ce qui concerne le personnel enseignant, ce qui attire le plus notre attention est le nombre d'années d'ancienneté.



# Forces et vulnérabilités :

## Forces

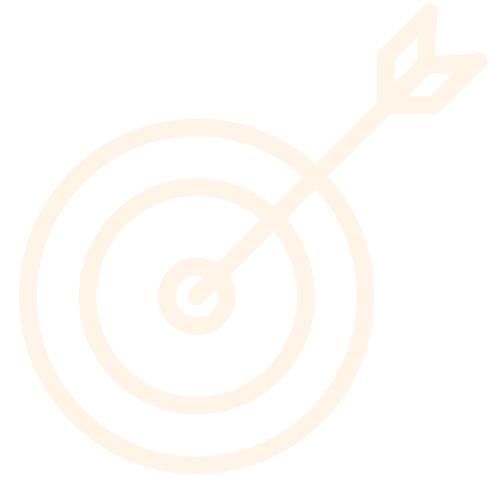
- ✕ La bonne réputation du centre;
- ✕ L'attrait pour la clientèle provenant de l'extérieur;
- ✕ La qualité de l'enseignement;
- ✕ La diversité des programmes;
- ✕ Les services offerts par le centre;
- ✕ La collaboration étroite avec les employeurs locaux et régionaux;
- ✕ Le service d'aide au placement;
- ✕ Le Service aux entreprises.



## Vulnérabilités

- ✕ La réussite de tous les élèves;
- ✕ L'organisation des services pour accueillir les élèves ayant des besoins particuliers ou des problématiques multiples;
- ✕ L'engagement des élèves dans leur formation, en faisant référence au taux d'abandon et d'absentéisme;
- ✕ L'accompagnement et le développement professionnel du personnel, notamment des nouveaux enseignants;
- ✕ Le recrutement de la clientèle afin d'assurer la vitalité du centre;
- ✕ Le centre comme milieu de vie ouvert et sain;
- ✕ L'utilisation adéquate des outils numériques;
- ✕ La poursuite de la mise en œuvre de pratiques éducatives efficaces;
- ✕ L'adéquation formation-emploi.

# ENJEUX, ORIENTATIONS ET OBJECTIFS



**Enjeu 1 : La réussite de tous les élèves**



**Orientation 1 :** Améliorer la réussite de tous les élèves



**Objectif 1 :** Favoriser la persévérance et l'engagement des élèves dans leur cheminement scolaire

**Nos cibles :** Diminuer le taux d'absentéisme moyen (situation actuelle : 7,42 % en 2017-2018). Diminuer le taux d'abandon (situation actuelle : 21 % en 2017-2018).

**Objectif 2 :** Favoriser la diplomation

**Notre cible :** Maintenir le taux de diplomation (taux constitué du nombre de diplômés sur le nombre de finissants) considérant une diminution du taux d'abandon (situation actuelle : 98 % en 2017-2018).

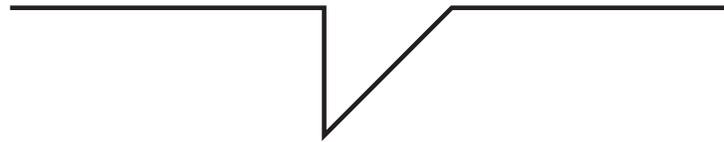
**Objectif 3 :** Soutenir les élèves ayant des besoins particuliers et des problématiques multiples

**Notre cible :** Augmenter la satisfaction des enseignants et des élèves concernés.

**Objectif 4 :** Améliorer la contribution du centre au taux de diplomation de la CSPN

**Notre cible :** Augmenter le nombre d'élèves appartenant à la CSPN obtenant un premier diplôme (par un DEP) avant l'âge de 20 ans (situation actuelle : 10 élèves en 2017-2018).

# ENJEUX, ORIENTATIONS ET OBJECTIFS



## **Enjeu 3 : L'environnement éducatif**



### **Orientation 3 :** Offrir un environnement éducatif de qualité



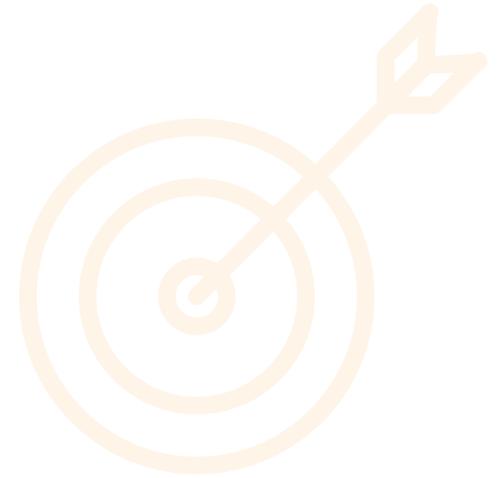
### **Objectif 7 :** Assurer que les équipements et les locaux soient adéquats

**Notre cible :** D'ici 2022, augmenter le nombre d'actions posées afin que nos locaux et nos équipements répondent davantage aux besoins des élèves et à la réalité actuelle des métiers enseignés.

### **Objectif 8 :** Intégrer les outils technologiques à l'enseignement

**Nos cibles :** Augmenter l'utilisation d'outils technologiques qui influent sur la réussite scolaire. Que tous les programmes utilisent des outils technologiques qui répondent à la réalité actuelle des métiers enseignés.

# ENJEUX, ORIENTATIONS ET OBJECTIFS



## **Enjeu 2 : Les pratiques éducatives**

 **Orientation 2 :** Adopter des pratiques éducatives efficaces

 **Objectif 5 :** Favoriser l'intégration du nouveau personnel enseignant

**Notre cible :** 100 % des nouveaux enseignants auront participé à un processus d'intégration qui tient compte de leurs besoins évolutifs et qui favorise l'application de pratiques pédagogiques efficaces.

**Objectif 6 :** Assurer le développement professionnel au regard de la mise en place des pratiques éducatives efficaces et en assurer le suivi au regard de l'application

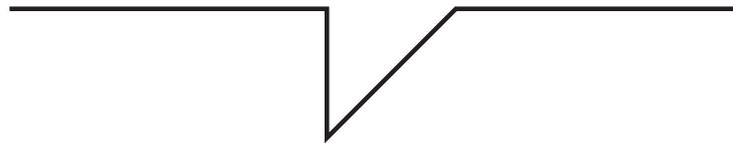
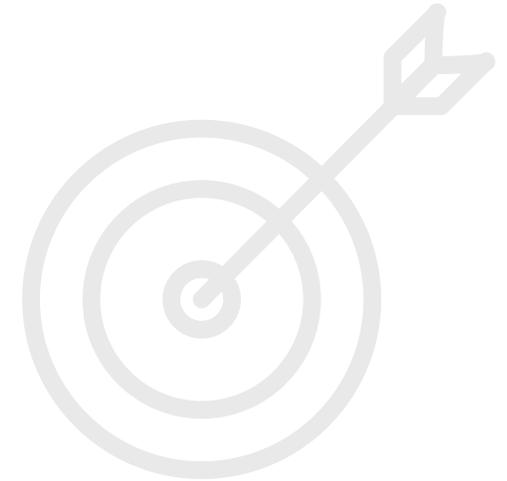
**Nos cibles :** Des communautés d'échanges de pratiques pédagogiques auront été mises en place afin de répondre à des besoins identifiés, favorisant l'approche collaborative.

Le programme de formation continue des enseignants portant sur des pratiques pédagogiques probantes sera bonifié.

Tous les enseignants mettront en place des pratiques d'enseignement probantes et efficaces en fonction des besoins de la clientèle.



# ENJEUX, ORIENTATIONS ET OBJECTIFS



 **Enjeu 4 : Le recrutement et la formation-emploi**

 **Orientation 4 :** Assurer la vitalité du centre

 **Objectif 9 :** Attirer davantage d'élèves au centre par la diversité des programmes ainsi que la qualité de l'enseignement et des services

Notre cible : Augmenter ou maintenir le nombre d'ETP (situation actuelle : 409,72 en 2017-2018).

**Objectif 10 :** Favoriser l'adéquation formation-emploi

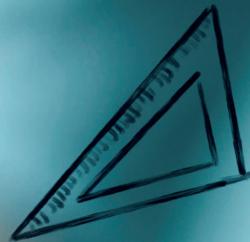
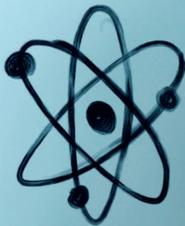
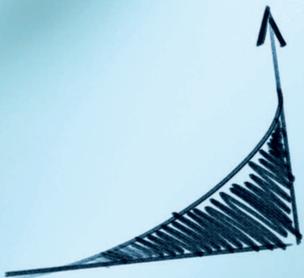
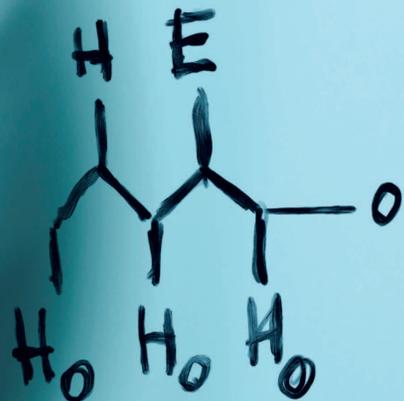
Notre cible : Augmenter le nombre d'actions posées afin de favoriser le placement en emploi de nos élèves.

**Objectif 11 :** Favoriser la collaboration avec des partenaires de la communauté

Notre cible : Augmenter le nombre d'actions posées afin de favoriser la collaboration avec des partenaires de la communauté.



$$\frac{x^3 + En^2}{3 \times Nd}$$





PROJET ÉDUCATIF